



MAIRIE de BELLOT

Le 4 décembre 2015

☎ Mairie : 01.64.04.81.98
☎ Secrétariat : 01.64.04.39.99
☎ : 01.64.04.80.63
✉: mairiebellot@orange.fr
NS/

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2015

Le Conseil Municipal de Bellot dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François HOUSSEAU, Maire.

Date de convocation : 13 NOVEMBRE 2015

Présents :

M. François HOUSSEAU, Maire
Mmes Sandrine LETOLLE – Christine MOREAUX – M. Roger DARDART Adjoint
MM. Luis Filipe DE MELO VIEIRA – Frédéric DUGUET
Mmes Gabrielle MAILLARD – Sylvie DJOUADI LAROCHE

Absents excusés avec pouvoir:

Ayant donné pouvoir à Mme Sandrine LETOLLE
Ayant donné pouvoir à Mr Filipe DE MELO VIEIRA
Céline BEMELMANS
Patrick SUDRES ayant donné pouvoir M. Roger DARDART
Jean-Pierre LEGENDRE ayant donné pouvoir Mme Gabrielle MAILLARD
Muguette AUBISSE ayant donné pouvoir M. Frédéric DUGUET

Compte rendu de la précédente séance

Le compte rendu de la séance du 23 septembre 2015 n'ayant fait l'objet d'aucune observation, est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

Nomination secrétaire de séance :

Conformément à l'article L2121-15 du code Général des collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire de séance pris au sein du Conseil municipal, Madame Sandrine LETOLLE a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

1/ Convention d'assurance pour le personnel communal :

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte d'adhérer à l'assurance groupe proposée par le Centre de Gestion de Seine et Marne et de lancer la procédure d'appel d'offre.

2/ Adhésion de la commune de Saint Thibault des Vignes au SDESM :

Le Conseil Municipal prend connaissance de la délibération n°2015-56 du SDESM par laquelle l'adhésion de la commune de Saint Thibault des Vignes a été entérinée et approuvée, à l'unanimité, l'adhésion de cette commune au SDESM.

3/Projet de schéma départemental de coopération intercommunale :

M. le Maire expose au Conseil Municipal le projet de schéma départemental de coopération intercommunale suite à la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite loi NOTRe).

Le Conseil Municipal, à la majorité accepte le projet de fusion de la Communauté de Communes de La Brie des Morin et La Communauté de Communes du Cœur de La Brie.

Vote Contre le projet départemental de SDCI.

A l'unanimité souhaite le maintien du SIANE.

4/ Convention de déneigement avec le Département :

En vue d'assurer la sécurité lors des périodes hivernales, le Conseil Municipal accepte la demande du Département pour le déneigement du réseau routier départemental dit « de désenclavement » lors d'importantes chutes de neige. Le sel de déneigement nécessaire sera fourni par le Département.

Le Conseil Municipal accepte la signature de cette convention et charge M. le Maire de signer toute pièce relative à ce dossier.

5/ Modification des statuts de la CCBM :

Le Conseil Municipal adopte la modification des statuts de la CCBM concernant :

Article 6 : Représentation des communes

Article 8 : Composition du bureau

Article 5 : Compétence Optionnelles (Création ou aménagement et entretien des voiries des zones d'activités communautaires)

6/ RPQS 2014 du SNE :

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable (RPQS) rédigé par le SNE. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le R.P.Q.S. 2014 du S.N.E.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la convention financière avec le SNE concernant les travaux de bitumage de la rue des avosnes.

7/ Décisions Modificatives:

Les décisions modificatives sont acceptées à l'unanimité

- Amortissements
- PLU
- Travaux rue des Avones
- Logement communal
- Illuminations de Noël
- Emprunts
- Bouches incendies
- Fonctionnement

8/ Projet de travaux d'éclairage public 2016 :

Le Projet d'éclairage public pour 2016 est accepté à l'unanimité

Le projet de point lumineux sur détection pour Bellot et Doucy est refusé et l'éclairage sera en continu.

9/ PEDT :

Le PEDT est accepté à l'unanimité

10/ Dépense de mandatement :

Le Conseil accepte à l'unanimité les dépenses de mandatement et autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires.

11/ Dossier de travaux de sécurité routière 2016 :

Des travaux de sécurité routière sont prévus pour 2016. Pose de radars pédagogiques, d'écluse simples et doubles ou de chicane à Bellot et à Doucy.

Le projet est accepté à l'unanimité.

12/ Assurance :

Suite aux sinistres subis par la commune un changement d'assurance est recommandé. Mme Moreaux se charge de ce dossier et après présentation de plusieurs devis le Conseil Municipal retient les assurances ALLIANZ et AVIVA de La Ferté Gaucher. Il charge le Maire de la négociation des contrats et de choisir celui qui offre les meilleures garanties.

13/ Exonération Taxe ordure ménagères :

Suite à un courrier d'un administré sollicitant une exonération sur la taxe d'ordure ménagère concernant un atelier qui ne génère pas de déchets.
Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

14/ Questions diverses :

Remerciements :

De diverses associations pour le versement des subventions.
D'administrés pour les travaux réalisés dans la commune.

PLU :

L'enquête publique est en cours

Point travaux :

Le Maire présente les travaux réalisés en 2015 sur la commune

Formation bureau de vote :

Le Maire procède à la formation du bureau de vote pour les élections Régionales des 6 et 13 décembre 2015

Point CCBM :

Le Maire fait un point sur les travaux de la Communauté de Commune.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LA SÉANCE EST LEVÉE A 22H49

Le Maire,

François HOUSSEAU.